

M.E.S.-RIDS No116, Janvier-Mars 2021

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

Mise en ligne le 17 janvier 2022

LUMUMBAVILLE, CATALYSEUR DE LA PAIX, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA PROVINCE DU SANKURU.¹

par

Sylvain Shomba Kinyamba

*Professeur Ordinaire
Faculté des Sciences Sociales
Université de Kinshasa*

Résumé

Cette étude a eu le mérite de circonscrire les significations et les contours de la ville, les motivations de sa création, sa typologie et ses fonctions en vue d'étendre l'horizon de tous ceux qui auraient un mot à dire sur l'érection de Lumumbaville, cette agglomération de tous les espoirs. De notre point de vue, pour que le projet de construction de cette ville soit une réussite, il importe de mener des interventions intégrées, transectorielles, multipartites et adaptées au contexte local. Ce qui permettrait, à coup sûr, de répondre adéquatement à des multiples attentes fondées sur Lumumbaville.

Introduction

Lumumbaville est une dénomination qui rappelle l'époque coloniale au cours de laquelle les grandes villes du pays se sont vues attribuer les noms des grandes autorités coloniales et des explorateurs venus à la découverte de l'Afrique. C'est le cas de :² *Léopoldville, Elisabethville, Albertville, Stanleyville, Costermansville, Coquilhatville, Thysville, Jadotville, etc.* Cette option a eu pour finalité de faire graver à jamais, les noms de ces *maîtres* de l'Etat Indépendant du Congo dans la mémoire collective.

Au fil de temps, une option contraire a été levée au cours de la décennie 70, traversée par la politique du recours à l'authenticité qui a conduit à renommer toutes ces villes comme repris-en infra. Depuis lors, aucune ville du pays n'a pour socle le nom propre d'un individu. Aussi Lumumbaville, créée par ordonnance présidentielle en 2013 et dont les autorités de la mairie viennent d'être nommées et affectées par une autre ordonnance présidentielle en 2020, constitue ni plus ni moins une exception. Oui une exception, pourquoi pas, car Lumumba en lui-même, est une exception.

Lumumbaville est en effet, un projet qui suscite à la fois satisfaction et anxiété. Satisfaction, car comme le dit un vieil adage, vaut mieux tard que jamais. Tard, parce que c'est depuis 60 ans que l'histoire attendait une reconnaissance à la taille de ce héros national dont nous rappelons dans les pages qui suivent les circonstances tragiques dans lesquelles la vie lui a été ôtée. Anxiété enfin, parce que comme tout le monde le sait, les leaders du Sankuru passent leur temps à se tirailler sur base d'un fond géopolitique infondé qui génère des dissensions chroniques neutralisant toute énergie nécessaire pour le bien-être des populations, tel qu'on peut l'observer dans nombre de nouvelles provinces démembrées à travers le territoire national.

Le choix du thème de la présente réflexion a été opéré à dessein en vue de ne pas faire de Lumumbaville, un énième rendez-vous manqué pour les Sankurois qui ne cessent de clamer : *sho aseka Lumumba anyanya wa anyanya* (nous parents de Lumumba, sommes de laissés pour compte). Cette étude tente ainsi d'apporter l'éclairage nécessaire sur la ville, ses contours et ses contraintes qui permettront d'indiquer les voies à suivre pour que Lumumbaville ne soit pas une ville de trop, une ville sans âme, une ville fantôme. C'est ce que suggère d'ailleurs si clairement le thème oh combien évocateur de : *Lumumbaville, catalyseur de la paix, de la cohésion sociale et du développement durable dans la province du Sankuru.*

Pour un cheminement rationnel de la pensée, ce texte comprend sept points suivants : les circonstances qui président à la création d'une nouvelle ville, les significations du terme ville, le fondement de l'hégémonie nationale et internationale de Patrice Emery Lumumba, les éléments caractéristiques de construction sociologique d'une ville, la typologie des villes d'après leurs milieux d'implantation et leurs fonctions, ce que Lumumbaville ne doit pas devenir et les attentes à fonder sur Lumumbaville. Une très brève conclusion met un terme à ce travail.

I. CIRCONSTANCES QUI PRÉSIDENT À LA CRÉATION D'UNE VILLE

En effet, comme nous le savons tous, dans l'Administration Publique congolaise, on ne crée pas une ville, on élève plutôt une bourgade à une ville lorsque celle-ci réunit un certain nombre de critères parmi lesquels, le volume de la population, la promotion des infrastructures économiques et sociales (éducative, voies de communication et structure sanitaire). Tenant compte de cette réalité, nous devons saluer le fait que Lumumbaville en constitue une exception, c'est-à-dire une

¹ Le texte de départ a été un exposé présenté à l'occasion le 22 janvier 2020 à l'initiative des clergés originaires de la province du Sankuru qui réunissaient l'élite de cette province en vue de réfléchir sur les attentes fondées sur le projet Lumumbaville dont le processus de construction venait d'être enclenché par la nomination des autorités municipales. Vu l'intérêt suscité par cette conférence, l'idée nous est venue à l'esprit de partager cette réflexion avec un public plus large.

² *Léopoldville* (Kinshasa) dédiée au roi Léopold II ; *Elisabethville* (Lubumbashi) à la reine des Belges ; *Albertville* (Kalemie) à Albert, prince de Belgique, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg et Gotha et héritier de la couronne belge (de 1905 à 1909), puis roi des Belges (de 1909 à 1934) ;

Stanleyville (Kisangani) à l'explorateur Ecossais Henry Morton Stanley ; *Costermansville* (Bukavu) à l'honneur de Paul-Marie Costermans, célèbre Agent belge de l'Etat indépendant du Congo ; *Coquilhatville* (Mbandaka) à Camille Coquilhat Vice-Gouverneur Général de l'Etat indépendant du Congo ; *Thysville* (Mbanza Ngungu) à Albert Thys homme d'affaires belge, associé proche de Léopold II lors de la colonisation de l'Etat indépendant du Congo, Promoteur de la principale ligne de chemin de fer du pays et *Jadotville* (Likasi) dédiée à Jean Jadot ingénieur et industriel belge, Gouverneur auprès de la Société générale de Belgique.

ville à construire, née de la volonté du précédent Chef de l'Etat (2013) et formalisée en termes de nomination des autorités municipales par l'actuel Chef de l'Etat (2020).

II. DÉFINITIONS DU TERME VILLE

Terme polysémique par excellence, le concept ville se dispute l'attention des philosophes, des économistes, des démographes, des urbanistes, des géographes, des archéologues, des architectes, des historiens et pourquoi pas celle des sociologues qui la définissent, tour à tour, suivant leur manière d'appréhender cette forme d'établissement humain, qui n'est pas absolue, définitive et fixée une fois pour toutes dans les représentations indépendantes et extérieures à la vie sociale que représente ce niveau d'agglomération.

Avant d'aborder la question de définitions proprement dite de la ville, relevons d'abord quelques critères sur base desquels on identifie la ville. À cet effet, certains pays associent, pour définir leurs zones urbaines, le critère de la taille de la population à d'autres éléments. Par exemple, les zones urbaines au Bhoutan doivent remplir au moins quatre des cinq conditions suivantes :

- population minimale (1 500 habitants) ;
- seuil de densité démographique (1 000 personnes par km²) ;
- dépendance à l'égard des activités économiques non primaires (plus de 50 %) ;
- étendue spatiale minimale (pas moins de 1,5 km²) ;
- potentiel économique de croissance future (base de revenus).³

Sur la même lignée, de manière plus ramassée, on estime que près de deux pays sur trois utilisent une définition administrative pour classer les zones urbaines, mais la quasi-totalité d'entre eux incluent un élément supplémentaire tel que la taille de la population, la densité, l'activité économique ou les fonctions urbaines pour caractériser les milieux urbains.⁴ Venons-en à présent, aux définitions du terme ville :

Parmi les définitions courantes, figurent celles qui consacrent :

- dans le sens commun, une ville comme une agglomération où la majorité des habitants sont occupés par le commerce, l'industrie ou l'administration⁵ ;
- la ville en terme de langage courant et qui la désigne comme étant ce lieu de concentration des hommes et d'accumulation historique⁶ ;
- la ville en tant que milieu physique et humain où se concentre une population qui organise son espace en fonction du site et de son environnement, en fonction de ses besoins et de ses activités propres et aussi de contingences notamment socio-politiques.⁷

De ce qui précède, il y a lieu de noter que les différents penseurs s'accordent sur le fait que la ville n'est jamais un fait naturel, c'est-à-dire une réalité qui va de soi, dans la mesure où, aucune ville n'est parfaitement identique aux autres d'un bout à l'autre de la planète. La ville reste fondamentalement

une invention de l'homme, un *construit humain, un produit culturel*, un artéfact comme diraient les philosophes.⁸ C'est à chaque peuple qu'il revient d'imaginer, de construire sa ville en fonction de son environnement, de ses atouts et de ses attentes. Lumumba ville doit s'inscrire dans cette perspective. Certes, elle doit être une ville comme les autres, mais plus une autre ville par rapport aux autres, autonome et prospère.

III. FONDEMENT DE L'HÉGÉMONIE NATIONALE ET INTERNATIONALE DE PATRICE EMERY LUMUMBA

Pour percer le mystère qui entoure la personne comme l'histoire fulgurante de Patrice Emery Lumumba et leur rôle dans le passé politique de la RDC d'hier à aujourd'hui, il nous est lisible de remonter jusqu'en 1885, année de la tenue de la Conférence de Berlin qui consacre le dépeçage systématique du continent africain. Car, n'oublions pas que c'était au cours de ce sommet qui a réuni les différentes puissances européennes que le roi des Belges Léopold II, réussit à imposer, à cet immense territoire d'Afrique centrale, le statut de propriété privée du souverain de Belgique. En raison de sa situation géographique, ce territoire majestueux et immensément riche, à la dimension d'un sous-continent, fut sillonné d'Est en Ouest, pour le compte du roi des Belges, par le mémorable explorateur écossais, Sir Henri Morton Stanley, suscite et attise déjà à cette époque, on ne peut exceptionnelle, des appétits mercantilistes et des convoitises internationales.

Ainsi, cette vaste contrée dont la superficie (2.345.410 km²) représente quatre-vingts fois l'étendue de la Belgique, est vouée aux gémonies de la loi privée. À cette période de l'histoire du Congo où les libertés économiques et les droits sociaux sont érigés au rang de principe et de dogme en Occident où, qui dit *loi privée*, dit *entreprise privée*. En effet, le Congo est totalement géré, en cette étape de sa colonisation par de nombreux grands trusts bancaires, financiers et miniers internationaux qui gravitent autour des intérêts royaux. En fait, cette gestion est confiée à l'Union Minière du Haut-Katanga (UMHK), une succursale de la Société Générale de Belgique (SGB).

Outre l'administration et la force publique coloniale pour réprimer violemment les populations autochtones, la gestion spirituelle du Congo fut également confiée à la très puissante et très influente Eglise catholique dont l'objectif primordial était de former des *nègres dociles*, éternellement à la solde du pouvoir colonial belge dont la doctrine était *pas d'élites, pas d'ennuis*.

En dépit de son incontestable efficacité, cette entreprise de détournement intellectuel s'est heurtée à la résistance d'une aile nationaliste. Celle-ci, dès les années 20, fut incarnée par le prophète Simon Kimbangu, fondateur de l'Eglise autochtone kimbanguiste. C'est en s'appuyant substantiellement sur les passages d'Evangiles de la Sainte Bible apportée par la civilisation occidentale, dans les jungles congolaises que ce dernier démonte toutes les mécaniques de l'exploitation des

³ Onu Habitat. Qu'est-ce qu'une ville, consulté en ligne sur : https://unhabitat.org/sites/default/files/2020/06/city_definition_what_is_a_city_french.pdf, le 02 février 2021

⁴ Idem.

⁵ Le Robert, Paris, 1998

⁶ Consulté en ligne sur <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ville>, le 20 janvier 2021

MES-RIDS N°116, Janvier-Mars 2021

⁷ Consulté en ligne sur <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ville>, le 20 janvier 2021.

⁸ STEBE, J.-M., et MARCHAL, H., *Sociologie urbaine*, Paris, collections Que sais-je ?, PUF, 2016, p.128. Lire également : Blanquart P., *Une histoire de la ville - Pour repenser la société*, Paris, La Découverte/poche, 1998. Marchal H., Stébé J.-M., *La Ville. Territoires, logiques, défis*, Paris, Ellipses, coll. « Transversale Débats », 2008.

Noirs. Dans son souci d'extirper et de neutraliser cette forme de lutte anticolonialiste fondée sur la non-violence, l'administration belge arrête le résistant nationaliste Simon Kimbangu et le déporte *manu militari* vers Elisabethville (Lubumbashi), au Katanga où il mourra, en 1956.

Deux années seulement après la mort du prophète Simon Kimbangu, émerge soudainement un autre prophète laïc, cette fois, un certain Patrice Emery Lumumba, en 1958, un « immatriculé » de son État, c'est-à-dire un Congolais évolué ou assimilé par l'administration belge, très excédé par l'arrogance de la machine coloniale que par l'exploitation éhontée de ses frères congolais par ces colons qui pillent outrageusement la terre héritée de leurs lointains ancêtres.

Né, le 2 juillet 1925, à Onalua, dans le territoire de Katoko Kombe, province du Sankuru, Patrice Emery Lumumba, ce leader charismatique de l'indépendance congolaise a eu maille à partir, depuis sa tendre jeunesse, avec les écoles chrétiennes administrées par la congrégation des missionnaires scheutistes du diocèse de Tshumbe qui le jugent moins docile et moins malléable. De ce fait, il est dirigé vers le réseau scolaire protestant où il décroche finalement un diplôme d'études moyennes qui est l'équivalent du certificat de l'école primaire.

Commis des postes à Stanleyville (Kisangani), en 1954, il devient syndicaliste et préside, de ce fait, le personnel indigène de la Province Orientale. En 1957, Patrice Emery Lumumba gagne Léopoldville (Kinshasa) pour travailler à la brasserie aujourd'hui dénommée Bralima. Heureusement pour lui, car en si peu de temps, il gravit plusieurs échelons administratifs pour finalement occuper le poste de directeur et devient en même temps, le chef de file du Mouvement National Congolais (MNC).

Sûr de son destin national et répondant en bon patriote à l'appel de détresse du peuple congolais, P.E. Lumumba quitte, sans tarder, la firme qui l'emploie pour se consacrer exclusivement à la direction du MNC et c'est au Congrès de Luluabourg (Kananga), d'avril 1959 que le futur Premier Ministre du Congo définit les objectifs d'un parti national et supra-ethnique. À partir de cet instant, ses visées politiques sont venues se greffer sur les idéaux tiers-mondistes véhiculés à la Conférence de Bandoeng et à l'idéologie panafricaniste diffusée à la Conférence d'Accra (Ghana), en 1958 et de Caire (Égypte).

La plupart des valeurs politiques et principes idéologiques émis sur ces différentes tribunes et réunions internationales constituent véritablement, logiquement et substantiellement les grandes lignes de forces du *lumumbisme* à la fois anticolonialiste et anti-impérialiste. Par-là, ils constituent idéologiquement la pierre angulaire de ce qu'il convient de qualifier de nationalisme congolais de Lumumba et en même temps, son acte de foi en tant que nationaliste identitaire.

C'est cette doctrine politique au cœur de la RDC qui met en relief l'indépendance nationale, l'unité du peuple (la nécessaire construction de la Nation et la défense de l'intégrité du territoire national), la sacrosainte liberté de l'Afrique (la solidarité continentale). Ces différents principes se trouvent irrémédiablement consignés dans la pensée politique de

Patrice Emery Lumumba (vocation africaine du Congo) que constitue son testament politique.

À la lumière des événements politiques qui se vivent sans discontinuer dans le pays de ce héros national et qui rappellent sa lâche et tragique assassinat, dans le périmètre de l'aéroport de la Luano, le 17 janvier 1961 et dont le corps a été acheminé dans la brousse du village Shilatembwe, près de Lubumbashi (Elisabethville) et dilué dans l'acide en vue d'effacer toute trace.⁹

Aujourd'hui, grâce à son combat héroïque qui a conduit à l'indépendance immédiate du Congo, il nous appartient d'apprécier, au plus haut point, la stratégie adoptée par les autorités politiques et gouvernementales du pays qui honorent, bien que tardivement, la mémoire de ce leader charismatique, digne fils du pays et Martyr de l'indépendance, en lui dédiant, à titre posthume, une ville, Lumumbaville, qui est à construire, dans la jungle d'Onalua, son village natal afin de perpétuer sa mémoire, dans les siècles de siècles.

IV. QUELQUES ÉLÉMENTS SOCIOLOGIQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA VILLE

Les caractéristiques fondamentales qui font que, dans son essence ontologique, une ville soit considérée comme telle, se fondent respectivement sur :

- une population cosmopolite et conséquente ;
- des rites de fondation, c'est-à-dire un rituel qui ne doit pas contrarier les dieux (les chefs de terre du site ciblé). Il s'agit de rassembler dans une même enceinte des hommes et des femmes de clans et de familles différentes, voire antagoniques, de métiers et de mœurs divers... Il convient alors de faire corps, les sociologues parlent aujourd'hui de « corps social » qui est plus que la somme des individus qui le composent ;
- l'apparition d'un espace public qui représente dans les sociétés urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous et qui appartiennent, soit à l'État (domaine public), soit à une entité juridique et morale de droit ou, exceptionnellement, au domaine privé. L'espace public est sans doute, l'élément le plus discriminant pour marquer le passage du village à la ville.

Ces trois éléments devront être pris en compte et minutieusement bien gérés, s'agissant de cette nouvelle agglomération qui sera dénommée Lumumba ville. Nous y reviendrons dans la suite de l'exposé.

V. TYPOLOGIE DES VILLES¹⁰

Le point consacré à la typologie nous permet d'étendre notre horizon sur quel type de ville nous rêvons au sujet de Lumumbaville. Cette ville qui est à créer et qui doit être érigée à Onalua, chef-lieu du groupement des Ewango et Mibangu, chef-lieu de Wembo Nyama. A cet effet, il importe de noter que la diversité des situations rend la typologie des villes malaisée. Néanmoins, la littérature compulsée à ce sujet a fait

⁹ On peut consulter utilement, De Vos, L., Gerard, E., Libois, J-G, Raxhon, P., *Les secrets de l'affaire Lumumba*, Editions Racine, 2005 ; Benot J., *La mort de Lumumba*, Paris, 1989 ; Braeckman C., *Lumumba, un crime d'État*, Éd. Aden, 2002 ; Brassine, J. et Kestergat, J.,

Qui a tué Patrice Lumumba ? Paris-Louvain, Duculot, 1991 (théorie pro-belge) ; De Witte L., *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala, 2000.

¹⁰ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ville>, Op.cit.

ressortir deux types de classification des villes : par l'*origine* et par la *fonction principale*.

5.1. Typologie par l'origine

Différents facteurs ont présidé à la fondation ou au développement des villes à travers l'Histoire. Le site et la situation de la ville sont des facteurs primordiaux lors de son établissement. En voici quelques exemples :

- *villes fondées au bord d'un cours d'eau ou d'une mer, spécifiquement au début ou en fin de bief navigable* : Kinshasa, Kisangani, Matadi, Kindu, Boma ;
- *villes fondées sur un emplacement propice au développement d'un port* : Anvers, Matadi, Boma, Banana, Pointe Noire ;
- *villes développées par les activités commerciales* : Lufu, Kasumbalesa, Bordeaux, Bruges, Hong Kong ;
- *villes développées par les activités industrielles* : Lubumbashi, Kolwezi, Chicago, Manchester ;
- *villes créées pour devenir une nouvelle capitale* : Abuja, Yamoussoukro, Brasilia, Ottawa, Washington ;
- *villes fondées par des conquérants ou des colons* : Stanleyville, Leopoldville, Elisabethville, Brazzaville, Abidjan, Alexandrie, Le Cap, Pretoria ;
- *villes développées du fait de la proximité d'une ressource naturelle* : Lubumbashi, Kitwe, Goma ;
- *villes développées du fait religieux* : Kamba, Jérusalem, Rome.

5.2. Typologie par la fonction principale

- *ville industrielle* : le secteur secondaire occupe une part importante de la population : villes de Kolwezi, Lubumbashi, Kamituga ... ;
- *ville administrative*, les capitales nationales ou des États fédérés : Kinshasa, Brazzaville, Lusaka, Pretoria, Le Caire, Luanda, Libreville, Abuja, ... ;
- *ville touristique/culturelle* : Paris, New York, Rome, Abidjan, Kinshasa, Goma, ... ;
- *ville portuaire* : qui s'est développée grâce à son port : Anvers, Marseille, Matadi, Boma, Cotonou, Abidjan, Dakar, Douala, ... ;
- *ville universitaire* : Louvain-la-Neuve, Montréal, Oxford, Grenoble, Cambridge, Montpellier, ... ;
- *cité militaire (ville forteresse)* : Kitona, Kotakoli, Kamina Base, Mbanza Ngungu, ...

De quelle typologie de ville doit relever Lumumba ville ? De par l'origine de cette ville, Lumumba ville doit être comprise comme l'expression qui résulte de la reconnaissance de la nation congolaise quoi que tardive, témoignée en l'honneur de ce personnage célébrissime de la RDC, ce météore qui, malheureusement, demeure sans sépulture. Ce qui aurait pu servir de lieu de pèlerinage. C'est donc là, la motivation originelle qui, en aucun cas, ne mérite aucune trahison. Aussi cette ville que la nation tout entière lui dédie comme c'est le souhait de Congolais, doit devenir une réalité de par la symbolique qu'elle porte.

VI. CE QUE LUMUMBAVILLE NE DOIT PAS DEVENIR

Il ne faut pas que Lumumbaville soit une :

- *ville dortoir* : ville dont la fonction est essentiellement résidentielle ;
- *ville champignon* : ville dont la population double au moins en une décennie, une agglomération pronataliste excessive qui défie toute planification pour son développement ;
- *ville fantôme* : ville séparée de centres urbains plus importants et qui se contentera de jouer un rôle de figuration (Kindu, Kananga, Mbuji Mayi, Kinshasa, ...)
- *ville autarcique* : ville qui se suffirait à elle-même et/ou qui se renfermerait sur elle-même. Ne dit-on pas que toute ouverture à l'autre est un enrichissement ?
- *ville de fait* : née de bourgades restaurées.

VII. LES ATTENTES À FONDER SUR LUMUMBAVILLE

Ces attentes transparaissent clairement au travers de l'intitulé central de la présente étude : *Lumumbaville doit être, ce catalyseur de la paix, de la cohésion sociale, de l'éradication de la pauvreté et du développement durable de la province du Sankuru*. À travers Lumumbaville, le Sankuru est donc appelé à renaître de ses cendres au travers de cette ville souvenir qui doit devenir un centre d'impulsion appelé à tirer son hinterland vers le haut. Pour y arriver, les conditions circonscrites ci-dessous devraient être réunies.

En attendant que les autorités compétentes ne présentent, le jour venu, une vision prospective de l'administration de Lumumbaville, ci-dessous nous esquissons, quelques idées susceptibles de nourrir la vision sus-indiquée. Mais avant de passer aux attentes proprement dites, commençons par relever la grandeur de Patrice Lumumba dont les symboliques ont fait le tour du monde.

7.1. La symbolique Lumumba

P.E. Lumumba, en tant que symbolique est un levain qui doit vivifier la naissance de cette ville comme le soleil donne la vie aux plantes par sa chaleur, et avec elle, tout le Sankuru et, pourquoi pas, toute la République Démocratique du Congo. En effet, par symbolique, on entend ce qui constitue un symbole et/ou repose sur un ou plusieurs des symboles. Une symbolique vaut ce qu'il représente. Parce que P.E. Lumumba fut un météore et donc un être exceptionnel, la ville qui porte son nom, devrait rayonner à la hauteur de son image. De son vivant et au cours de son éphémère existence, l'idée de cette ville qu'il a tant rêvé et nourri par son imagination bouillonnante, fut celle de construire au cœur du Sankuru, à Otodi, la capitale de ce grand pays, dans cette savane qui s'étend à perte de vue et qui est riche d'une chute importante sur la rivière Lobobo qui allait générer de l'énergie électrique qui devrait servir dans l'alimentation d'Otodi situé au cœur de la RDC et de l'Afrique, mais baignée par la rivière Lomami, riche de ses ressources halieutiques.

La symbolique Lumumba a fait le tour du monde au travers pas mal des édifices, des odonymes et même dans la culture

populaire à travers l'univers. Toutes ces symboliques sont de renommées variables et plusieurs d'entre elles, ont conféré à donner de l'éclat à cette symbolique Lumumba. C'est en s'inspirant de ce que les autres pays du monde ont fait pour ajouter du renom à cette symbolique que le Sankuru doit faire de Lumumba ville. Parmi les symboliques Lumumba les plus connues, évoquons :

7.1.1. Edifices

En évoquant le terme édifice dans ce cadre, nous faisons allusion au bâtiment, des palais, des universités et autres dans le pays et à travers le monde qui sont dédiés à P.E. Lumumba et qui attestent de son aura qui est internationalement approuvée. Ainsi :

- le monument Echangeur de Limete, à Kinshasa ;
- l'Université Emery Patrice Lumumba (Russie/Moscou) ;
- l'Université Patrice Emery Lumumba (Wembo-Nyama, Sankuru) ;
- le Palais Panafricain de politique de gouvernance à Nairobi au Kenya ;
- la coquette salle Lumumba, à la Primature / RDC ;
- les stades de football : (Kisangani, Matadi, ...)
- l'avion de la compagnie Congo Airways ;
- le Bateau Patrice Emery Lumumba de la Dynamique Lakosa ;
- l'Institut Lumumba (Kinshasa Limete) ;

7.1.2. Odonymie

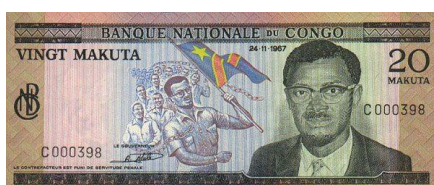
Branche de l'onomastique (linguistique) l'odonymie est l'étude des noms des voies de communication (rues, routes). C'est ainsi qu'aujourd'hui dans de nombreuses villes africaines et d'ailleurs, des rues, des *avenues* et des *places* publiques portent le nom de Patrice Emery Lumumba. Parmi les plus connues, citons :

- Place Patrice Emery Lumumba (Square Bruxelles) ;
- Boulevard, avenue : *Lumumba* (Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani, ...)
- Pointe Noire/République du Congo, commune Emery Patrice Lumumba ;

7.1.3. Les imprimés de valeur

En reconnaissance de son effort, dans un autre secteur, plusieurs Etats du monde ont immortalisé cette icône africaine dans leurs imprimés de valeur.

- *Monnaie* : Syli Guinéen, Zaïre monnaie, Franc Congolais ;



- *Timbres postaux* : en Russie ainsi que dans une dizaine de pays d'Afrique.

7.1.4. Lumumba dans la culture populaire

Comme pour tous les héros, la personne de P.E. Lumumba sert de nombreux artistes du monde dans le cinéma, la littérature (théâtre, essai), la musique, la peinture, c'est-à-dire dans l'art en général en tant que production de l'esprit exécutée au cours d'une époque et se fondant sur la personne de Lumumba.

- **Cinéma :**

- *Juju Factory* (2007), film de Balufu Bakupa-Kanyinda, RD Congo-Belgique ;
- *Come Back, Lumumba* (1991), du cinéaste estonien Aare Tilk ;
- *Lumumba, la mort d'un prophète* (1991) et *Lumumba, retour au Congo* (2000) du cinéaste haïtien Raoul Peck ;
- *Une mort de style colonial*, film documentaire, 2008.

- **Vidéotheque :**

- *CIA : Projet MK-Ultra* (documentaire de 26 min 14 s. Lumumba à partir de 19 min 46 s), présente la CIA et l'État belge comme commanditaires du meurtre de Lumumba

- **Littérature :**

- Jean Métellus, *Lumumba le Grand*, long poème en hommage à Patrice Lumumba dans le recueil *Voix nègres, voix rebelles*, Éd. Le temps des cerises, 2000.
- Josué Guébo, *Ce soir quand tu verras Patrice*, Panafrika/Silex/Nouvelles du sud, Paris, Poésie, collectif
- Barbara Kingsolver, *Les yeux dans les arbres*, Paris, Éd. du Seuil, 1999.

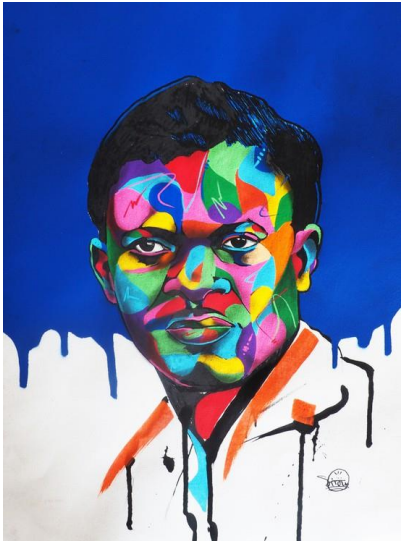
- **Musique :**

- Grand Kallé, *chante Lumumba* ;
- Franco et l'O.K. Jazz, *Liva Ya Emery*, une chanson composée juste après le décès de Lumumba (1961) ;
- Franco et l'O.K. Jazz, *Lumumba, héros national* (1967) ;
- Pyroman et G.Kill, *Affaire Non Classée* (1999), sur l'album *Le Jour PI* ;
- Vincent Courtois et Ze Jam Afane, *L'arbre Lumumba* (2008), sur l'album *Homme Avion* ;
- Vicky Longomba, *Vive Patrice Lumumba* (1960).

- **Théâtre :**

- Aimé Césaire auteur de la pièce de théâtre *Une saison au Congo*, Éd. Seuil, 2001 (éd. orig., 1966).
- Jean Leroy, *Les Funérailles de Monsieur Lumumba*, Éd. du Cerisier en 2007.

- *Arts plastiques (peinture) :*



7.2. Les attentes sur Lumumbaville

7.2.1. Attentes sociologiques

Lumumbaville doit être pris pour un projet commun, celui de mieux vivre en société. La ville n'est pas seulement un rassemblement d'hommes et de femmes guidés par des soucis essentiellement fonctionnels (se protéger et se défendre, échanger et marchander, se faire soigner, ...). Plutôt et plus que tout, sociologiquement parlant, Lumumbaville doit regrouper sur le site déjà ciblé, des hommes et des femmes et leurs activités avec le projet commun de *vivre ensemble*, projet plus ou moins explicité d'ailleurs et parfois même sous l'obédience d'un leader, en l'occurrence, Patrice Emery Lumumba et les deux Chefs de l'Etat Congolais qui l'honorent à travers la décision et la matérialisation administrative du projet Lumumbaville. De là, toute la symbolique distillée à travers cette ville qui doit être parmi les villes les plus abouties d'entre toutes en RDC et pourquoi pas de l'Afrique ? Elle doit affirmer l'attribut cosmopolite de toute ville digne de ce nom.

Cette étude a eu le mérite de circonscrire les significations et les contours de la ville, les motivations de sa création, sa typologie et ses fonctions en vue d'étendre l'horizon de tous ceux qui auraient un mot à dire sur l'érection de cette ville de tous les espoirs. De notre point de vue, pour que le projet de construction de Lumumbaville soit une réussite, il importe de mener des interventions intégrées, transectorielles, multipartites et adaptées au contexte local.

7.2.2. Affirmation de la multi fonctionnalité d'une ville

Au regard de la typologie des villes déjà présentée, il nous revient de nous prononcer sur le choix des fonctions à faire assumer à Lumumbaville.

- L'existant autour de la multi fonctionnalité sur le site ciblé (secteur de Lukumbe II) :
 - *fonction éducative* (plusieurs écoles et établissements d'enseignement supérieur et universitaire déjà opérationnels mais à renforcer en termes de qualité) ;

- *fonction commerciale* (activités commerciales diversifiées mais à capitaliser avec des grands entrepreneurs) ;
- *fonction administrative* (mairie en gestation à manager).
- Fonctions inexistantes sur le site, mais qui sont à prioriser :
 - *ville industrielle* (disponibilité des minerais et des sources naturelles d'énergie électrique, disponibilité des terres arabes et des plaines pour une agriculture motorisée) ;
 - *ville touristique* (la symbolique Lumumba ville, terre natale du héros national, Eglises et écoles par où est passé le héros national, flore et faune du Sankuru), pêche, plage sur la Lomami et l'Ongomadi, ...).

7.2.3. Conjonction des forces vives marquée par une volonté de réussir à tout prix

- Une mairie tournée vers la gouvernance pour le développement ;
- Une implication des universités au travers de leurs centres de recherche à solliciter constamment en vue d'obtenir d'eux, les meilleures alternatives possibles face à chaque problème de développement ;
- Davantage d'implication des Eglises dans la revitalisation de l'éthique, de la morale pour une reconversion de mentalités-gage du développement du Sankuru ;
- Accès à des crédits bancaires au taux et aux conditions de remboursement raisonnables, levier de tout développement socioéconomique ;
- Investir dans la jeunesse, pivot de développement ;
- Constituer des Lobbyings puissants pour des plaidoyers qui débouchent sur des solutions concrètes en faveur de Lumumbaville et du Sankuru ;
- Conclure des partenariats divers en interne comme à l'extérieur du pays.

7.2.4. Urgences et priorités : construction des infrastructures de base

- Un plan urbanistique et cadastral confectionné par des experts pour Lumumbaville ;
- Faire voter au budget national un fonds pour le démarrage des travaux de la construction de Lumumba ville ;
- Voies de communication : port (Djundu, Okengama, Banda (traversée de la Lomami vers Kibombo, Kindu) pour l'intérêt du commerce fluvial) et l'approvisionnement de Lumumba ville en divers produits manufacturés ; aéroport (la plaine d'Uduku, routes, ... ;
- Electricité, eau potable ;
- Banques, IMF ;
- Hôpitaux de référence, centres de santé ;
- Forces de sécurité ;
- Compagnies de communication, etc.

Conclusion

L'érection d'une ville à Onalua et à Wembo Nyama, Lumumbaville est un projet commun qui implique d'abord, les autorités du pays qui ont trouvé qu'il fallait honorer Patrice Emery Lumumba, le martyr de l'indépendance de la RDC. Nous avons dit projet commun car, il concerne aussi le monde dès lors que Lumumba a cessé d'être, après sa mort, non pas un homme, mais une idée qui féconde le monde.

Dans cette perspective, chacun à l'échelon où il se trouve, est appelé à mettre la main dans la pâte afin d'immortaliser pour jamais, cette personnalité exceptionnelle. Les fils du Sankuru doivent comprendre que ce projet est aussi le leur et se mobiliser pour que Lumumbaville devienne une réalité et cela, au-delà de tout ce qui les oppose. Cette ville est appelée à servir de centre d'impulsion pour son hinterland.

La Belgique n'a-t-elle pas pour devise : « L'union fait la force ? ». Ensemble, les Sankurois, jusqu'aujourd'hui divisés, tous territoires confondus, construiront une ville qui consacre leur union. C'est de cette façon que les enfants du Sankuru, au cœur de Lumumbaville, trouveront à donner à la vie et défendront la liberté de l'indépendance acquise ainsi que la dignité humaine grâce au testament leur légué par ce digne fils de la République Démocratique du Congo et de l'Afrique.

Pour nous répéter parce que c'est important, cette étude a eu le mérite de circonscrire les significations et les contours de la ville, les motivations de sa création, sa typologie et ses fonctions en vue d'étendre l'horizon de tous ceux qui auraient un mot à dire sur l'érection de cette ville de tous les espoirs. De notre point de vue, pour que le projet de construction de Lumumbaville soit une réussite, il importe de mener des interventions intégrées, transectorielles, multipartites et adaptées au contexte local. Ce qui permettrait, à coup sûr, de répondre adéquatement à des multiples attentes fondées sur Lumumbaville.

Bibliographie

- Benot J., *La mort de Lumumba*, Paris, 1989.
- Blanquart P., *Une histoire de la ville - Pour repenser la société* La Découverte/poche, Paris, 1998.
- Braeckman C., *Lumumba, un crime d'État*, Éd. Aden, 2002.
- Brassine, J. et Kestergat, J., *Qui a tué Patrice Lumumba ?* Paris-Louvain, Duculot, 1991 (théorie pro-belge).
- De Vos. P., *Vie et mort de Lumumba*, Paris, Calmann-Levy, 1961.
- De Witte L., *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala, 2000.
- Kanza, T., *Ascension et chute de Patrice Lumumba*, Éditions Présence africaine, 2017
- Kyoni Kya Mulundu, *Le Katanga et Lumumba : ou Les naïvetés unitaristes postcoloniales*, Éditions Édilivre, 2015.
- Lumumba, P., *Le Congo terre d'avenir est-il menacé ?* Office de publicité, Bruxelles, 1961.
- Marchal H., Stébé J.-M., *La Ville. Territoires, logiques, défis*, Ellipses, coll. « Transversale Débats », Paris, 2008.
- Nzongola Ntalaja, G., *Patrice Lumumba. Sa lutte pour la libération du Congo et son héritage politique pour l'Afrique*, Kinshasa-Montréal-Washington, ICREDES, 2017
- Stébé J.-M., Marchal H., *La Sociologie urbaine*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2007.
- Tshonda Omasombo, J., Verhaegen, B., « Patrice Lumumba, acteur politique. De la prison aux portes du pouvoir, juillet 1956-février 1960 », Paris, L'Harmattan, *Cahiers africains*, n° 68-70, 2005.
- Vos, Luc de Gerard, Gerard-Libols, E., Raxhon, J., *Les secrets de l'affaire Lumumba*, Éd. Racine, 2010.